



« *La musique donne une âme à nos
cœurs et des ailes à la pensée.* »
Platon



LYCEE ALAIN FOURNIER

50 rue Stéphane Mallarmé
BP 4068
18000 Bourges

Tel: 02 48 23 11 88
Mél : ce.0180005h@ac-orleans-tours.fr
Site : <http://www.laf-bourges.fr>

LYCEE ALAIN FOURNIER
BOURGES



OPTION FACULTATIVE MUSIQUE



PROFESSEURE: Mme LAURENCE CHARTRAIN

OPTION FACULTATIVE MUSIQUE



Généralités

L'option s'adresse aux lycéens motivés par une pratique soutenue de leur art. Ils ont déjà dans leur parcours reçu une formation artistique et ont eu l'occasion de mener divers projets (chorale, orchestre, clubs...). En prenant en compte la diversité de parcours des élèves, l'option répond à leurs aspirations à travers :

- **Des projets d'interprétation et de création** grâce à une pratique artistique individuelle et collective pouvant inclure des partenariats extérieurs.
- Une culture musicale (connaissances des œuvres, genres, périodes, pratiques et techniques d'analyse).



La classe de seconde

L'objectif est de poursuivre la formation artistique et poser les bases d'une orientation éventuelle en S2TMD en cycle terminal, que les élèves relèvent de la tradition classique, jazz, musiques actuelles, électroacoustiques ou traditionnelles.

Champs de questionnement :

- Musique et société
- Musique et langages
- Musique et esthétiques



Constitution d'un livret personnel associant divers contenus :

- Pratique individuelle d'une dominante (instrument, voix) et formation musicale associée.
- Pratiques vocales collectives prenant en compte autant la qualité du geste artistique que la technique.
- Réalisation de projets collectifs.
- Ecoute musicale comparée, critique et analytique.
- Culture musicale et artistique (histoire, styles et références).

Evaluation en contrôle continu.

Le cycle terminal

Les lycéens concernés sont ceux qui ont suivi ou non l'option en classe de seconde en ayant comme objectif le plaisir de la pratique collective, amenant à :

La maîtrise de soi, attention du détail et concentration.

Le développement de l'imagination, de la créativité et de la prise de risques.

- Réaliser des projets.
- Explorer, imaginer : faire et créer.
- Ecouter, comparer, commenter.
- Echanger, partager, argumenter.
- Organiser une recherche documentaire (esthétique musicale, artiste, lieu...).
- Comprendre et s'appropriier la vie musicale et culturelle autour des grandes catégories de métiers.

Chaque année, un programme complémentaire national (corpus d'œuvres) sur les deux champs de questionnement :

- Place de la musique et ses pratiques dans la société contemporaine.
- Diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et l'espace.

Constitution d'un carnet de bord de notes de synthèses enrichi d'informations issues de recherches personnelles.

Evaluation en contrôle continu*, dans un ensemble de disciplines qui comptent pour 40 % de la note moyenne du bac.

*Contrôle continu :

. Notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu (30%).

. Evaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal attribuée par les professeurs et renseignée dans le livret scolaire.